



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25118670

TRIBUNAL DE COMMERCE ENTREPRISE

11 SEP. 2025
Greffe

N° d'entreprise : **0899 626 005**

Nom

(en entier) : **EURANOVA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **4, Rue Emile Francqui - 1435 Mont-Saint-Guibert**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur délégué

Est tenue ce jour, le 27 août 2025, 10 heures, au siège de la société, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Le président : EDX Management, représentée par son représentant permanent, Monsieur Eric DELACROIX;

Le président expose ce qui suit :

1. Nomination d'un administrateur Délégué :

L'organe d'administration décide, de nommer HERBA CONSULT SRL, ayant son siège à Rue de la belle haie 23, 1490 Court-Saint-Etienne, inscrit au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0838.208.078, représentée par son représentant permanent, Monsieur Hervé BATH, domicilié à Court-Saint-Etienne, en tant qu'administrateur délégué, ayant des pouvoirs de gestion journalière, conformément aux statuts

Ces décisions ont été adoptées à l'unanimité des voix.

Cette dernière ici présente accepte son mandat à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La SRL EDX MANAGEMENT, administrateur, ici représentée par Monsieur Eric DELACROIX, représentant permanent, attribut tous pouvoir à la SRL COMPTA PLAN, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0460.365.463, dont le siège social est situé à 1435 Mont-Saint-Guibert, Avenue de la Fontaine, 4, boîte b, représentée par Bruno DEGUELDRE, représentant légal, ou un de ses administrateurs ou un de ses mandataires, avec pouvoir de substitution, pour procéder à toutes les formalités nécessaires à la publication d'un extrait du présent procès-verbal au Moniteur Belge.

Bruno DEGUELDRE
Mandataire
COMPTA PLAN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).